



Finances Communales 2023



Le Compte Financier Unique – CFU -

L'article L. 2313 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour la commune. Elle est disponible sur le site Internet de la commune. Le Compte Financier Unique 2023 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la Commune.

Accusé de réception en préfecture
034-213401599-20240418-24-011-AI
Date de télétransmission : 18/04/2024
Date de réception préfecture : 18/04/2024

FINANCES COMMUNALES : BILAN DE L'ANNÉE 2023

Résultats du Compte Financier Unique 2023 Commune de Mireval

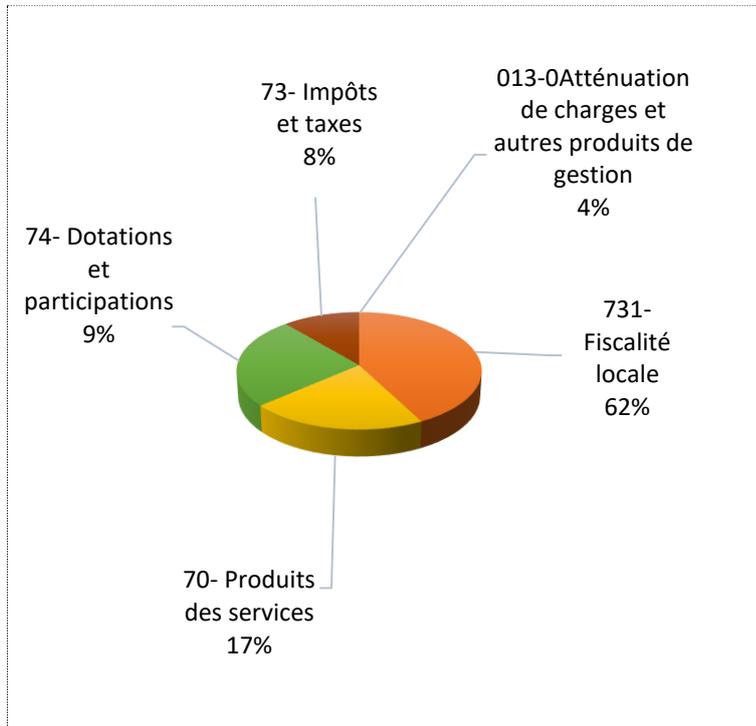
Les résultats du CFU 2023

| | | RECETTES 2023 | DEPENSES 2023 |
|-------------------------------------------|----------------|-------------------|---------------|
| Réalisation de l'exercice 2023 | Fonctionnement | 3 885 256€ | 3 691 612€ |
| | Investissement | 818 458€ | 1 203 594€ |
| Reports de l'exercice 2022 | Fonctionnement | 586 405€ | 0€ |
| | Investissement | 814 300€ | 0€ |
| Total (Réalizations + reports) | | 6 104 421€ | 4 895 206€ |
| Restes à réaliser 2023 reportés | Investissement | 552 045€ | 582 221€ |
| Résultat financier de clôture 2023 | | 1 179 039€ | |

A la clôture de l'exercice 2023, le compte financier unique du budget principal fait apparaître un résultat positif de clôture de 1 179 039€.

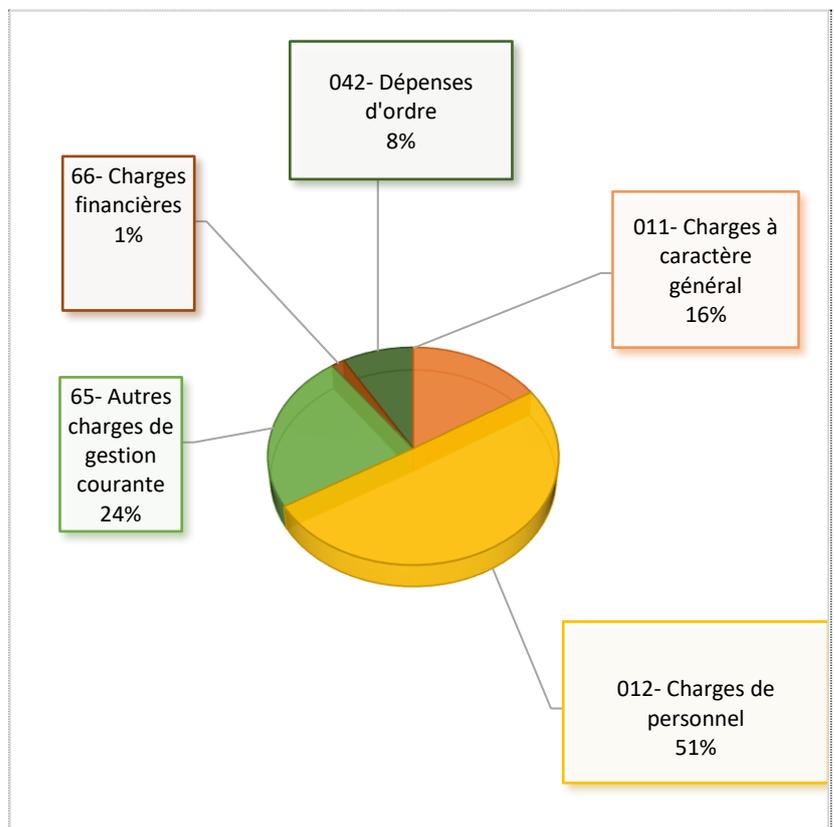
Accusé de réception en préfecture
034-213401599-20240418-24-011-AI
Date de télétransmission : 18/04/2024
Date de réception préfecture : 18/04/2024

RECETTES : 3 885 256€



73- Impôts et taxes : 316 841€
 731- Fiscalité locale : 2 405 414€
 70- Produits des services : 625 576€
 74- Dotations et participations : 371 744€
 013- Atténuation de charges et autres Pdots de gestion : 165 681€

DEPENSES : 3 691 612€

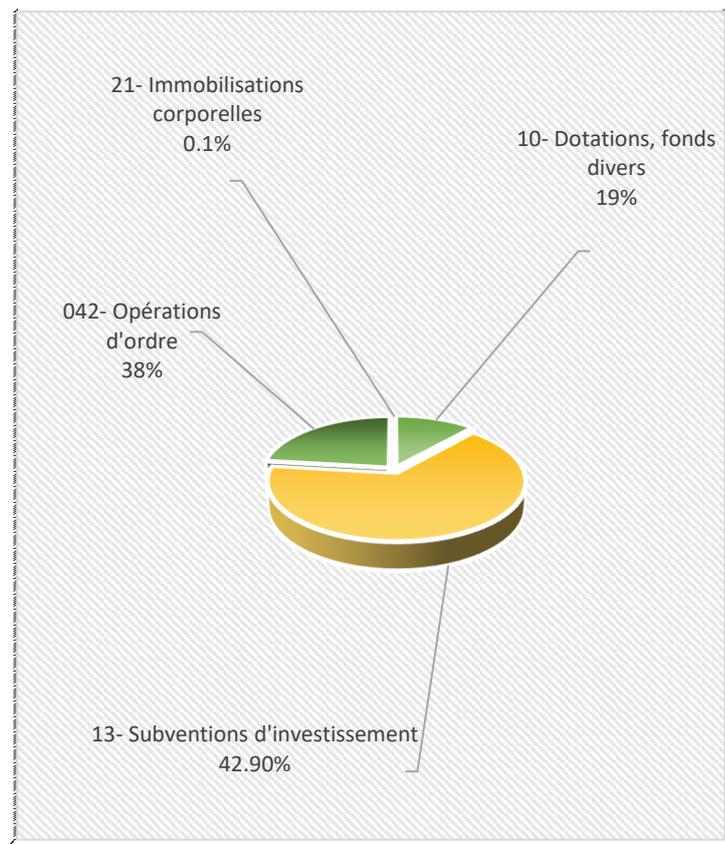


012- Charges de personnel : 1 861 380€
 65- Autres charges de gestion courante : 871 898€
 011- Charges à caractère général : 589 026€
 042- Dépenses d'ordre : 312 688€
 66- Charges financières : 56 617€

Accusé de réception en préfecture
 034-213401599-20240418-24-011-AI
 Date de télétransmission : 18/04/2024
 Date de réception préfecture : 18/04/2024

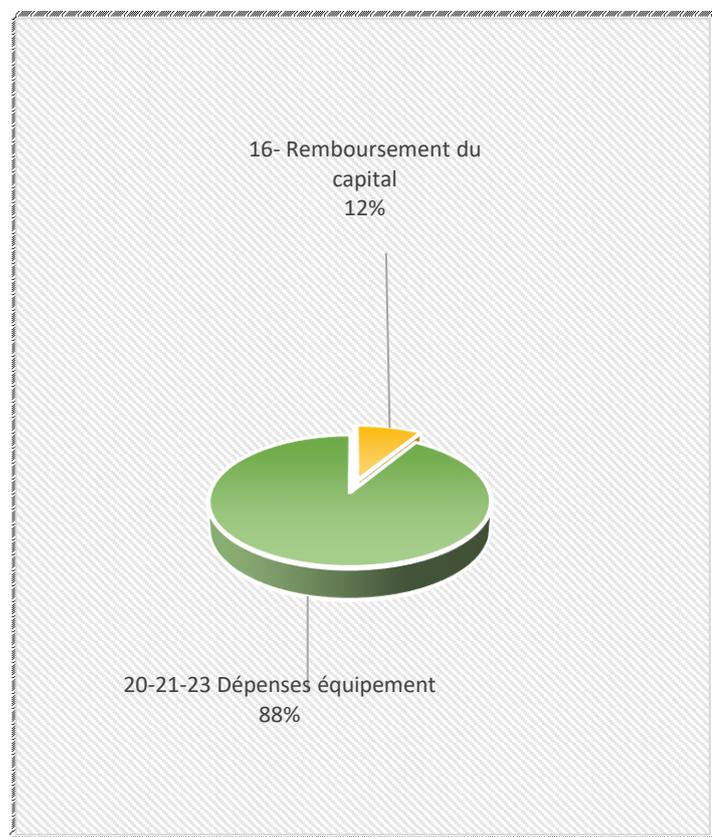
Investissement

RECETTES : 818 458€



042- Opérations d'ordre : 312 689€
10- Dotations, fonds divers : 157 081€
13- Subventions d'investissement : 345 272€
21- Immobilisations corporelles : 3 416€

DEPENSES : 1 203 594€



20-21-23 -Dépenses équipement : 1 049 445€
16 - Remboursement du capital : 154 149€

Accusé de réception en préfecture
034-213401599-20240418-24-011-AI
Date de télétransmission : 18/04/2024
Date de réception préfecture : 18/04/2024

Retour en image sur les principales réalisations de 2023

Le nouveau poste de police municipale



Aux écoles



Accusé de réception en préfecture
034-213401599-20240418-24-011-AI
Date de télétransmission : 18/04/2024
Date de réception préfecture : 18/04/2024

Début des travaux de réhabilitation Avenue de MAUPAS



Chalet Médiathèque



Ce qui s'est passé en 2023 :

- La fin des travaux du nouveau poste de police municipale et l'achat de mobilier ;
- La réalisation de la première tranche de l'avenue de Maupas ;
- La numérisation des actes administratifs ;
- Installation du chalet « Médiathèque » en partenariat avec Sète Agglopolé ;
- L'achat de matériel technique pour le Centre Culturel Léo Malet ;
- L'installation de vidéoprojecteur et l'achat de mobilier aux écoles ;
- Le changement de tous les chariots de nettoyage ;
- Achat d'une caisse enregistreuse et changement du TPE (Terminal de paiement) au Centre Culturel Léo Malet ;
- Achat d'une remorque pour le service technique ;
- Equipement pour les festivités, de barrières, tables et bancs.

Accusé de réception en préfecture
034-213401599-20240418-24-011-AI
Date de télétransmission : 18/04/2024
Date de réception préfecture : 18/04/2024